



RT2012, DÉMARCHE POSITIVE



Les enjeux

Depuis le premier sommet de la terre à Rio (1992), réunissant 178 pays, et la signature du protocole de Kyoto en 1997, les conférences se succèdent, avec récemment Copenhague (2009), Cancun (2010), Durban (2011) et le nouveau sommet de Rio (juin 2012).

Malgré les réticences de trop nombreux grands pays consommateurs d'énergie, la France s'est engagée de façon très volontariste. Avec le plan Facteur 4 (réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre avant 2 050), suivi du plan Bâtiment, issu des conférences Grenelle Environnement, toute la filière économique de la construction se trouve enrôlée sur un chemin exigeant d'économies d'énergie et d'innovations majeures.

Le secteur du bâtiment est l'enjeu essentiel du Grenelle Environnement avec près de 30% du rejet de CO2, 44% de la consommation d'énergie et 90% de logements trop énergivores.

Bilan DPE

Les fédérations de diagnostiqueurs du bâti, CDI/FNAIM, FIDI, FNECI, se battent pour rendre encore plus efficace leur métier.

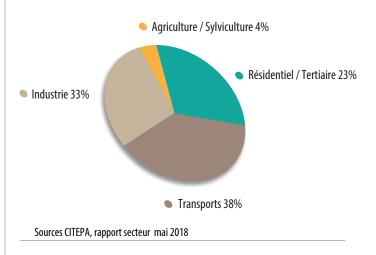
La FIDI a réalisé en 2010 une étude portant sur 100.000 diagnostics.

Il en ressort que plus de 80% des logements sont très énergivores de D à F, et plus de 6% peuvent être classés en épaves thermiques.

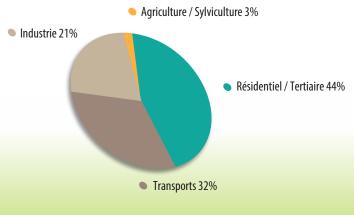
	Logement collectif	Maison individuelle
A	0,9 %	1,1 %
C	9,4%	11,4%
D	36,2%	32,5 %
E	32,3 %	35,3 %
F	14,5 %	13,4%
G	6,7 %	6,4%

Source FIDI 2011 • Fédération Interprofessionnelle Diagnostic Immobilier

Rejet de CO2 par secteur économique



Consommation d'énergie par secteur économique



Sources ADEMA, étude 2012



La réglementation thermique 2012 (RT2012) est la traduction concrète du Plan Bâtiment, et suite logique de toutes les réglementations thermiques et autres labels de qualité énergétique de 1974 à 2005.

RT2012 est un outil réglementaire concernant les bâtiments **résidentiels et tertiaires neufs**.

RT2012 a valeur de **LOI**, applicable à toutes situations, contrairement au label BBC, applicable sur la base d'un volontariat commercial et éco-citoyen.

RT2012, une démarche positive

- Une exigence de performance globale du bâtiment
- Une prise en compte affirmée de la bioclimatique
- Des exigences de moyens et de résultats
- Une architecture plus innovante (suppression des garde-fous)
- Un saut technologique et industriel pour toute la filière du bâtiment
- Un équilibre économique entre techniques et énergies
- Un niveau d'exigences unique en Europe

3 EXIGENCES DE RESULTATS

Bbio + Cep + Tic

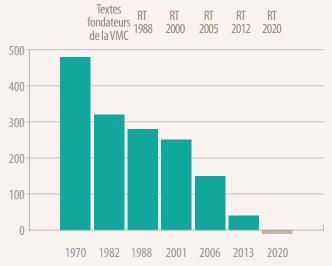
Bbio : Bâtiment bioclimatique Cep : Consommation d'énergie primaire Tic : Température intérieure conventionnelle

ACCOMPAGNÉES D'EXIGENCES DE MOYENS

Parmi lesquelles:

Etanchéité du bâti Recours aux énergies renouvelables Apports solaires et lumière naturelle Sensibilisation de l'usager

Consommation des logements kWep/m²/an



En 40 ans, la consommation aura pratiquement été divisée par 10.



Bbio

Coefficient définissant la qualité de la **conception bioclimatique** du bâtiment qui permet de connaître les déperditions et donc les besoins en énergie liés aux trois usages : chauffage, refroidissement, éclairage.

Les apports internes des équipements et des personnes sont pris en compte forfaitairement dans le calcul thermique.

La ventilation est prise en compte uniquement dans son aspect réglementaire. Bbio est obtenu par un cumul de points, grâce :

- à la conception architecturale du bâtiment selon sa situation,
- au choix des composants en limitant les besoins en énergie du bâti: chauffage, refroidissement, éclairage.

Bbio max

Chaque projet se définit par un coefficient Bbio, selon sa zone climatique, son altitude et sa surface. C'est le coefficient Bbio max. Le Bbio réel du projet doit être inférieur ou égal au Bbio max.

Bbio max moyen: **60** (catégorie CE1, locaux non climatisés), **80** (catégorie CE2, locaux climatisés): habitat individuel et collectif

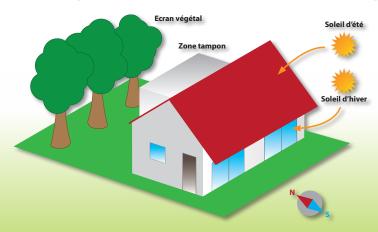
Valeurs variables selon le type du bâtiment : exemple : Bureaux 70 (CE1) / 140 (CE2)

Bbio max = Bbio max moyen x (Mbgéo + Mbalt + Mbsurf)

Mbgéo : coeff de modulation par la zone climatique Mbalt : coeff de modulation par l'altitude

Mbsurf : coeff de modulation par la surface du bâtiment

Exemple de modes constructifs positifs



Maison Bioclimatique

- Écran végétal au nord
- Zone tampon au nord : garage, pièces techniques (bains, WC, cuisine, buanderie)
- Pièces de vie (salon, chambres) au sud
- Baies vitrées au sud (éclairage naturel, soleil d'hiver)
- Barrière au soleil d'été

Valeurs du coefficient Mbgéo (habitat individuel et collectif)

Zone H1a	1,2
Zone H1b	1,4
Zone H1c	1,2
Zone H2a	1,1
Zone H2b	1
Zone H2c	0,9
Zone H2d	0,8

Ces valeurs varient selon le type de bâtiment concerné.

Exemple: bureaux
H1a:1,1 H2b:1
H1b:1,2 H2c:0,9
H1c:1,1 H2d:0,8
H2a:1,1 H3:0,8
(voir texte décret)

Valeurs du coefficient Mbalt (habitat individuel et collectif)

Altitude 0 - 400 m	0
Altitude 401 - 800 m	0,2
Altitude + de 800 m	0.4

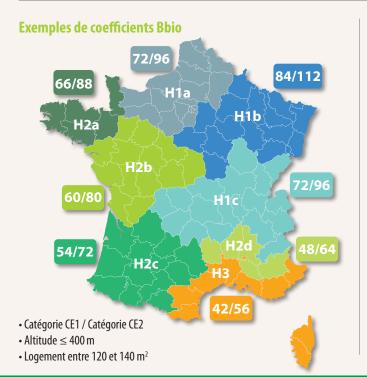
Ces valeurs varient selon le type de bâtiment concerné. Exemple : bureaux 0 / 0,1 / 0,2

Valeurs du coefficient Mbsurf • Modulation selon la surface SHON RT

Modulation de l'exigence maximale pour ne pas pénaliser les logements de petite surface En maison individuelle



En logement collectif et en tertiaire, le coefficient Mbsurf sera toujours égal à 0.





La chaleur dégagée par les occupants et les équipements est prise en compte conventionnellement dans le calcul thermique. Elle limite les besoins de chauffage.



Cep

Cep est la consommation conventionnelle en énergie primaire du bâtiment pour les cinq usages : chauffage, éclairage, ECS, climatisation, ventilation.

- Cep est exprimé en kWh d'énergie primaire/m²/an.
- Les calculs du Cep par m² permettent de comparer les bâtiments de même nature les uns aux autres.

Cep max

Chaque projet se définit par un coefficient Cep, selon sa zone climatique, son altitude, sa surface et les émissions de gaz à effet de serre. C'est le coefficient Cep max. Le Cep réel du projet doit être inférieur ou égal au Cep max. Cep max moyen : **50** (catégorie CE1, locaux non climatisés), **60** (catégorie CE2, locaux climatisés).

 $Cep\ max = Cep\ max\ moyen\ x\ (Mcg\'eo + Mcalt + M\ csurf + Mcges)$

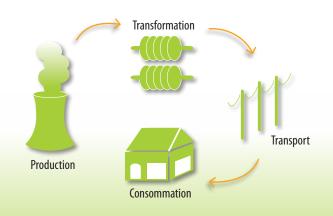
Mcgéo : coeff de modulation par la zone climatique Mcalt : coeff de modulation par l'altitude Mcsurf : coeff de modulation par la surface du bâtiment Mcges : coeff de modulation selon les émissions de GES

Définition de l'énergie primaire

Les coefficients de transformation du besoin en énergie finale en énergie primaire sont par convention égaux à :

- 2,58 pour l'électricité (prise en compte des pertes de ligne de la production à la consommation),
- 1 pour les autres énergies

Ainsi un besoin utile de 1 kWh se traduira dans les calculs du Cep par 2,58 kWh pour une installation utilisant l'électricité mais par seulement 1 kWh pour toutes les autres énergies (gaz, fuel, bois).



Valeurs du coefficient Mcgéo (habitat individuel et collectif)

Zone H1a	1,2
Zone H1b	1,3
Zone H1c	1,2
Zone H2a	1,1
Zone H2b	1
Zone H2c	0,9
Zone H2d	0,9
Zone H3	0.8

Exemples de coefficients Cep

• Catégorie CE1 / Catégorie CE2

• Logement entre 120 et 140 m²

• Altitude ≤ 400 m

Ces valeurs varient selon le type de bâtiment concerné.

Exemple: bureaux
H1a:1,1 H2b:1
H1b:1,2 H2c:0,9
H1c:1,1 H2d:0,8
H2a:1,1 H3:0,8
(voir texte décret)

Valeurs du coefficient Mcbalt (habitat individuel et collectif)

Altitude 0 - 400 m	0	Ces valeurs varient selon le type de
Altitude 401 - 800 m	0,2	bâtiment concerné.
Altitude + de 800 m	0,4	Exemple : bureaux 0 / 0,1 / 0,2

Valeurs du coefficient Mcges

Bois et biomasse	0,3
Réseaux de chaleur	$0.3 / 0.2 / 0.1$ respectivement si contenu de CO2 \leq 50 / 100 / 150 g/kWh

Valeurs du coefficient Mcsurf • Modulation selon la surface des logements

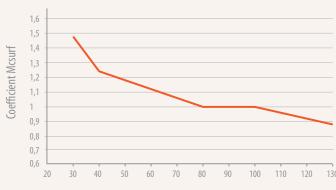
Modulation de l'exigence maximale pour ne pas pénaliser les logements de petite surface. La modulation par la surface privilégie les petits logements.

En maison individuelle

1,3
1,2
1,1
0,9
0,8
0,7
0,6
70 80 90 100 110 120 130 140 150 160 170 180 190 200 210

Surface hors œuvre RT de la maison (m²)

En immeuble collectif



Surface hors œuvre RT moyenne des logements du bâtiment (m²)

60/72 55/66 H1a H2b 50/60 H1c 60/72 H2d H3d 48/64

40/48

ATTENTION

Le CEP max peut être augmenté de l'auto-production d'énergie. Cette auto-production est limitée à 12 kWhep/m²/an dans les calculs RT2012.



Tic



Indicateur visant à limiter l'inconfort subi en pleines chaleurs d'été, tout en réduisant le recours à la climatisation.

La réglementation impose que la température la plus chaude atteinte dans les locaux, au cours d'une séquence de 5 jours très chauds, n'excède pas le seuil de référence de la **température intérieure conventionnelle**, la Tic ref.

LA Tic REF

sera calculée par la méthode de calcul Th-BCE 2012 (logiciels thermiques)

LE COEFFICIENT Tic

Un coefficient conservé de la RT2005

Exigences de moyens

- Pour une bonne efficacité énergétique
- Pour une qualité optimale de mise en œuvre

- Pour un bon usage du bâtiment
- Pour le développement des énergies nouvelles

Maison individuelle	Collectif	Tertiaire
Perméabilité du bâti		
Débit de fuite $Q_{4pa-surf} \le 0.6m3/h/m^2$ (parois déperditives hors plancher bas)	$Q_{4pa\text{-surf}} \leq 1\text{m}^3/\text{h}/\text{m}^2$	Valeur par défaut selon type de bâtiment
Valeur justifiée par test d'étanchéité conforme à norme NF EN 13 829	ldem	ldem
Ou par démarche de qualité globale	ldem	ldem
Éclairage naturel		
Surface totale des baies et porte d'entrée ≥ 1/6 de la surface habitable	ldem	nc*
Apports solaires		
Architecture favorisant l'apport solaire en hiver	ldem	Idem
Protections pour faciliter le rafraîchissement en été : systèmes automatiques, débords de toit, écrans végétaux	ldem	Idem
Sensibilisation de l'utilisateur final		
Mise en place d'un système de mesure ou d'évaluation des consommations	ldem	
Pour chacun des 5 usages : chauffage/refroidissement/ECS/prises secteur/autres	ldem	Idem + éclairage + ventilation
Information des occupants a minima mensuellement	ldem	
Régulation des systèmes		
Si logement ≥ 100 m², régulation obligatoire pièce par pièce	ldem	nc
Si logement < 100 m², pas d'obligation	ldem	nc
Recours aux énergies renouvelables		
Production d'ECS solaire certifiée (minima 2 m² de capteurs solaires, orientés au sud, inclinaison 20 à 60°)	Pas d'obligation	nc
ou Production d'ECS par appareil électrique individuel thermodynamique COP > 2 (norme d'essai EN 16 147)	Pas d'obligation	nc
ou Raccordement à réseau de chaleur alimenté à + de 50% par une ENR ou une énergie de récupération	Pas d'obligation	nc
ou Chaudière à micro-cogénération (rendements minimum normés)	Pas d'obligation	nc
ou Contribution des ER > 5 kWhep/m²/an	Pas d'obligation	nc
Traitement des ponts thermiques		
Limiter les déperditions pour les parois séparant des parties de bâtiment à occupation continue/discontinue : $U \le 0.36 \text{ W/(m}^2/\text{K})$	ldem	ldem
Limiter les ponts thermiques : ratio $\Psi \le 0.28 \text{ W/(m}^2 \text{ SHONrt.K})$	ldem	ldem
Limiter les ponts thermiques entre plancher intermédiaire et murs extérieurs : ratio $\Psi_9 \le 0.6$ W (ml.K)	ldem	ldem
Isolation des conduits aérauliques		
Les conduits situés en volume non chauffé doivent être calorifugés $R \ge 1.2 \text{ m}^2$. K/W (isolant standard laine de v	verre 50 mm)	
Pas d'exigence d'isolation pour les conduits placés en volume chauffé		

Si les conduits installés en volume NON chauffé dépassent 20% de la longueur totale de conduits, même calorifugés, le calcul du bilan thermique sera défavorisé.

*nc = non concerné



En pratique

Dates et champs d'application de la RT2012

Pour tous les permis de construire déposé à partir du :

28 octobre 2011

- Bureaux
- Bâtiments d'enseignement primaire
- Bâtiments d'enseignement secondaire (zones jour et nuit)
- Établissements d'accueil de la petite enfance
- Bâtiments à usage d'habitation, foyers de jeunes travailleurs, cités universitaires situés en zone ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)

1 janvier 2013

Tous bâtiments à usage d'habitation



Déroulé du chantier

L'ensemble des textes RT2012 se résument en une obligation de performance et de résultats. Chaque projet doit être étudié pour rentrer dans le cadre légal de la RT2012, puis contrôlé à plusieurs étapes de sa vie.

Architectes et bureaux, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre doivent donc collaborer dès le début du projet.

Dépôt de permis de construire + Attestation préalable

de la RT2012 • Déclaration du Bbio

• Surface des baies / portes

• Prise en compte des ENR

• Attestation de prise en compte

Signature du PC si les exigences préalables sont respectées

dz

Étude thermique complète

 $\overline{\mathbf{A}}$

Chantier

Test d'étanchéité en cours de chantier (facultatif)

Test d'étanchéité Q4

 \downarrow

Visite d'un expert accrédité

J.

Diagnostic DPE

J.

Attestation de fin de chantie

- Attestation de conformité de l'ouvrage
- Bbio, Cep, Tic, Q4
- Respect des exigences ENR
- DPE



Définition des catégories CE1 / CE2

Un local est de catégorie CE2 s'il est équipé d'un système de refroidissement et si l'une des conditions suivantes est respectée. Tous les autres locaux sont de catégorie CE1.

	70000	H1a	H1	H1c	H1c	H2a	H2b	H2c	H2c	H2d	H2d	H2d	Н3	Н3	Н3
Usages	Zones de buit			0 à 400 m	400 à 800 m			0 à 400 m	400 à 800 m	0 à 400 m	400 à 800 m	+ de 800 m	0 à 400 m	400 à 800 m	+ de 800 m
	BR1														
Habitation hébergement	BR2									(F)			(F)		
nebergement	BR3									CE2			CE2		
	BR1														
Enseignement	BR2									CE2			CE2		
	BR3									CE2			CE2		
	BR1														
Bureaux	BR2			CE2				CE2		CE2	CE2		CE2	CE2	
	BR3														

Également catégorie C2, en toutes zones climatiques : les locaux situés en zone à usage de commerce, de spectacle, de conférence, de salle polyvalente ou à usage d'établissement sanitaire.

Zones de bruit BR1 / BR2 / BR3 : classement des baies en fonction des infrastructures environnantes.

Définition de SHON RT / SHAB / SURT

SHON RT

Surface hors œuvre nette au sens de la RT2012 : bâtiments d'habitation Surface utilisée pour le calcul du Cep

Surface égale à la SHOB, après déduction des surfaces de plancher hors œuvre :

- des sous-sols et combles non aménageables (<1,80 m)
- des toitures-terrasses, balcons, loggias, vérandas non chauffées, des surfaces non closes et des garages.

Mais sans réductions forfaitaires de 5% pour l'isolation ou des 5 m² liés à la loi Handicap.

SHAB

Surface habitable. Surface utilisée dans le cadre des DPE

Il s'agit des surfaces de planchers réellement habitables, à l'intérieur des murs et des cloisons. La SHAB ne comprend pas les embrasures des portes, les trémies d'escalier, les surfaces de plancher sous hauteur inférieure à 1,80 m et le garage.

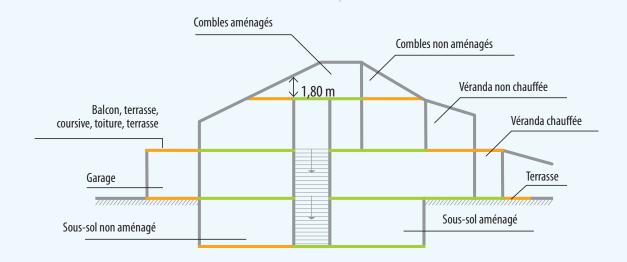
SURT

Surface utile au sens de la RT2012 : bâtiments tertiaires

Surface utilisée pour le calcul de Cep

Surface égale à la SU multipliée par un coefficient de :

- 1,1 pour les bureaux et établissements d'enseignement primaire
- 1,2 pour les établissements d'enseignement secondaire (jour/nuit) et d'accueil de la petite enfance.





Ventilation

Répartition des déperditions de chaleur

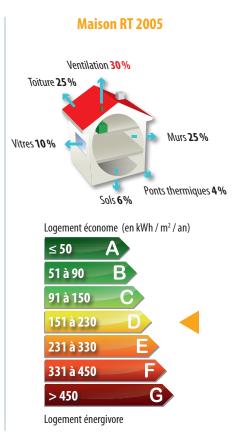
(avec une VMC simple flux autoréglable)

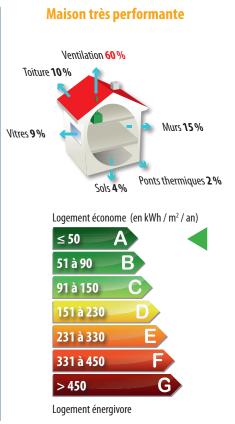
Jusqu'à fin 2012, les maisons construites sous RT2005 sont plus étanches que la moyenne du parc français.

La part des déperditions de chaleur due à la ventilation est donc plus élevée. Avec les maisons très performantes du futur proche, de plus en plus étanches, la part de la ventilation pourra monter au-delà de 60%. Il est donc particulèrement efficace de compléter les composants du bâti RT2012 avec une VMC double flux, en capitalisant sur les très hauts rendements des échangeurs de chaleur.

Parc français actuel Ventilation 20% Toiture 30% Murs 26% Ponts thermiques 5% Sols 7% Logement économe (en kWh / m² / an) ≤ 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 D 231 à 330 E 331 à 450 F > 450 G

Logement énergivore





Qualité de l'air intérieur

Un problème sanitaire d'ampleur

Nous le savons tous, désormais, l'air intérieur peut être jusqu'à 5 fois plus pollué que l'air extérieur. Moisissures, allergènes, COV (formaldéhyde, phtalate...), NOX, COX, radon, acariens nous ont envahi. 40 % des logements sont contaminés par des moisissures (humidité), 30 % des écoles mal ventilées, tous types de locaux sont concernés.

Le problème sanitaire est d'ampleur!

Une personne sur trois est concernée par un problème d'allergie.

20 % des français sont touchés par des réactions allergiques dues aux pollens. L'asthme touche plus de 3 millions de nos concitoyens.

Une solution performante : la VMC Double Flux.

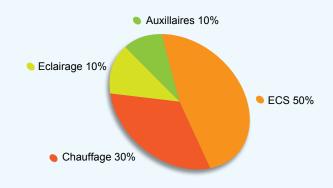
RT2012 traite essentiellement de la réduction des consommations d'énergie, grâce notamment aux exigences accrues en matière d'étanchéité.

Pour ne pas avoir l'impression étouffante de vivre dans une bouteille thermos, une solution : la VMC Double Flux.



Eau chaude sanitaire

Répartition des consommations Maison performante : 50 kWhep/m²/an



Pour une famille de 4 personnes, les bains et douches représentent près de 40% de l'eau consommée par le foyer.

Dans une maison type BBC ou RT2012, la production d'eau chaude sanitaire représente 47% des consommations d'énergie.

Le chauffage ne représente plus que 30%, alors qu'il peut monter au-delà de 70% de la consommation globale d'une maison peu performante.

Le Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait peut donc être aussi une solution très efficace, en combinant Ventilation et ECS.

Technologies pour une ventilation efficace



Récupération d'énergie

Récupération des calories de l'air extrait Echangeurs très haut rendement VMC double flux Habitat individuel et collectif et locaux tertiaires

Calibrage des débits en fonction de la pollution réelle



Modulation des débits

(systèmes sous avis techniques)
En fonction de l'humidité: VMC hygroréglable en habitat individuel et collectif
En fonction du CO2 (progressif) ou de la présence (tout ou peu) en milieu
tertiaire



Moteurs très basse consommation

Moteurs à courant continu pilotés : régulation électronique Moteurs triphasés asynchrones : variation de fréquence

En 10 ans la consommation des moteurs Unelvent a été réduite jusqu'à 7 fois.



L'offre

Avec RT 2012, les garde-fous de RT 2005 sont supprimés. Si chaque projet est unique, résultat des choix des concepteurs, ces choix sont donc multiples. Selon la position des **curseurs**, les choix de composants - matériaux de structure, isolation des parois, planchers , toitures et combles, menuiseries, équipements... - interagissent dans les calculs. En revanche, les bonnes pratiques pour la ventilation intègrent toujours un ou plusieurs des critères suivants :



Récupération d'énergie



Modulation des débits



Couplage VMC / Thermodynamique



Très basse consommation des moteurs

Exemples de calculs de Cep (kWh/m²/an) et de solutions ventilation en maison individuelle



- Maison de type F6
- SHONrt 158 m²
- Altitude \leq 400m
- Zone CE1

Perméabilité Q4 = 0,6 m³/h.m² Briques isolantes + laine de verre 100mm Planchers à entrevous isolants Up23 Isolant sous chape 60mm

- 2 salles de bains 1 WC/Salle d'eau
- 1 WC simple

Combles isolés laine de verre 400mm Rupteurs de ponts thermiques Menuiseries PVC 4/16/4 Argon Warm Edge Chauffe eau thermodynamique sur air ambiant

		(Chauffage éle	ctrique	Chauffage PAC				Chauffage	gaz	Chauffage biomasse			
Zones climatiques		Сер	Cep Projet		Cep Cep Projet		Сер	Cep Projet		Сер	Cep Projet			
		max	VMC Hyg B	VMCX2 flux	max	VMC Hyg B	VMC X2 flux	max	VMC Hyg B	VMC X2 flux	max	VMC Hyg B	VMC X2 flux	
H1a	Lille/Caen/Paris	57	75	65	57	37	39	57	50	49	72	63	56	
H1c	Limoges/Dijon/Grenoble	57	77	63	57	39	39	57	50	46	70	65	53	
H2b	Nantes/Saintes/Tours	47	64	55	47	33	35	47	44	43	62	56	49	
H2c	Bordeaux/Toulouse/Pau	42	46	50	42	31	33	42	39	40	57	48	45	

Valeurs issues du logiciel UNELVENT SIMULAIR.T Dans la quasi totalité des configurations le chauffage électrique est proscrit par RT 2012 Dans les deux cas (PAC ou Gaz), VMC hygro B et VMC double flux sont quasi équivalentes en termes d'efficacité énergétique. Deux solutions :

- Privilégier l'axe «santé des occupants» : VMC double flux (filtration de l'air neuf)
- Privilégier l'eau chaude : Chauffe eau-thermodynamique sur air extrait (hygro B)

Avec un chauffage biomasse, la VMC double flux haut rendement s'impose.

Prendre en compte la diversité des situations des implantations géographiques, des modes constructifs, et même des scénarios d'occupation des locaux est une des forces majeures de RT 2012 et de ses logiciels associés. Grâce à une offre large et efficace, votre partenaire UNELVENT s'est donc mis en mode RT 2012, pour accentuer son partenariat avec toute la filière des acteurs et décideurs du bâtiment.

RT2012 et ventilation





IDEO RD

Maisons de T3 à T9
Radio commande multifonctions
Boost cuisine temporisé
Débit constant indépendant des pertes de charges
Débit spécifique freecooling nocturne
By-pass automatique et manuel 100%
Double filtration de protection
Installation verticale ou horizontale
Indication d'encrassement des filtres
Compatibilité Puits Canadien
Version IDEO FL

Commande filaire / Interrupteur 3 vitesses By-pass manuel 100%

VMC Double Flux haut rendement

Rendement jusqu'à **92%**

Très basse consommation **29,2** Wthc

Jusqu'à **8** sanitaires

Débit jusqu'à 325 m³/h



Habitat individuel



OZEO ECOWATT

Hygroréglable type A ou B Maisons T1 à T7 Piquages bi directionnels TWIST Montage des gaines ultra rapide EASYFIX Extra plat : hauteur maximum 258,5mm

VMC Simple Flux hygroréglable

Jusqu'à **6** sanitaires Très basse consommation **5,4** Wthc

Jusqu'à **12%** d'économies / chauffage



Habitat collectif



CADS FLEXEO

Jusqu'à 25% d'économies de chauff age Très haut rendement jusqu'à 96% Extra-plat : hauteur 300 mm Piquages Ø 125 mm bi-directionnels Avec ou sans By-pass 100% Modules séparés et indépendants : Echangeur, By-pass Fixation des modules sans outils Installation toutes situations Télécommande spécifi que

VMC Double Flux haut rendement

Jusqu'à
25%
d'économie
de chauffage

Débit jusqu'à **210** m³/h

Rendement jusqu'à **96 %**



CACB ECM

Basse consommation Potentiomètre intégré Faible niveau sonore Installation rapide et étanche (à joint) Multiples configurations d'installation

Caisson de ventilation 400°C/1/2h C4

Jusqu'à
40 %
économies

400°C/1/2H C4 Classe 4

Débit jusqu'à **2700** m³/h



CACB ECM ECO

Pression constante sur plage de débits Moteur basse consommation Potentiomètre intégré Faible niveau sonore Installation rapide et étanche (à joint) Multiples configurations d'installation

Caisson de ventilation 400°C/1/2h C4 régulé

Jusqu'à
40 %
économies

400°C/1/2H C4 Classe 4

Débit jusqu'à **11500** m³/h

RT2012 et ventilation



Habitat collectif



CACT N ECO

Pression constante Réduction du niveau sonore Maintenance facilitée, moto-ventilateur extractible Inter de proximité et dépressostat monté en série Installation rapide et étanche (à joint)

Caisson de ventilation 400°C/1/2h C4

400°C/1/2H C4 **Classe 4**

Débit jusqu'à 12000 m³/h

CRCB ECOWATT

Caisson de ventilation 400°C/1/2h C4 non régulé



Moteur ECM hors du fl ux d'air Roue à réaction haute performance Multiples confi gurations d'installation Maintenance facilitée Potentiomètre intégré

400°C/1/2H C4 **Classe 4**

Débit jusqu'à **9200** m³/h

RT2012 et ventilation

Tertiaire





By-pass interne sur tous les modèles Variateur de fréquence sur les CADB-HE 40 et 54 ECOWATT, afin de régler indépendamment l'extraction et l'insufflation. Filtres F7 basse pression sur l'introduction d'air neuf et M5 sur l'extraction, Panneaux latéraux démontables et interchangeables permettant de modifier la position des piquages sur le chantier. Ventilateurs centrifuges conformes aux exigences de la directive ErP.

Centrale Double Flux très haut rendement

Rendement jusqu'à 93 %

Débit jusqu'à **5400** m³/h





RHE Centrale Double Flux à échangeur rotatif, très haut rendement 88%

Efficacité thermique jusqu'à 88% Régulateur CORRIGO communicante Modbus /BACnet Double peau 50 mm Batteries intégrées dans le RHE Ventilateurs à roue libre haute performance Moteur ECM basse consommation

Régulation intégrée





CATB ECOWATT

Moteur très basse consommation ECM Potentiomètre intégré Polyvalence d'utilisation Faible niveau sonore Isolation 10 ou 50 mm Raccordement circulaire en ligne Pression disponible de 50 à 450 Pa

Installation en comble et en terrasse Installation rapide et étanche (à joint)

Caisson de recyclage ou mélange

Caisson d'extraction et d'insufflation

Jusqu'à
40 %
économies

Débit jusqu'à **4600** m³/h



AJUSTAIR

Système sous avis technique Ventilation monozone ou multizone Sonde de détection CO2 : ventilation progressive ou

Détection de présence : ventilation tout ou peu Variateurs électroniques de tension Boitiers d'adaptation du signal Registres ou bouches bi-débits



Ajustair **CO2**

Ajustair **OPTIC**

Jusqu'à 70 % économies



Conduits



GP ISOConduits d'isolation thermique
Gaines PVC
Isolation 25 mm ou 50 mm



GP ISO ECOSOFT

Conduits flexibles en PVC noir sans phtalate Laine de verre classée A+, protégés par un matelas de 25 mm ou 50 mm de laine de verre recyclable : liants naturels, sans démangeaison, sans odeur, sans



GSI GH ECOSOFT

Conduits flexibles isolés en complèxe alu/polyester constitué d'un conduit intérieur aluminium, protégé par un matelas de 25 mm de laine de verre ECOSOFT et recouvert d'un pare-vapeur polyester métallisépolyester. Zéro phtalate, sans démangeaison, sans odeur, sans poussière



TUBISO

Conduits et accessoires polyéthylène Léger / installation facile Isolation thermique et phonique Faibles pertes de charges



ACIER A JOINTS

Accessoires acier galvanisé Piquages accessoires à joints Flexibilité et rapidité sur chantier Ventilation habitat collectif et locaux tertiaires



CMS DP double-peau

Conduits et accessoires acier galvanisé isolé Isolation 25 et 50 mm Piquages accessoires à joints Ventilation habitat collectif et locaux tertiaires



PLUGGIT

Conduits et accessoires rigides extra-plats Facilité de mise en oeuvre Poids très léger Réseau sain à faible perte de charge Imperméable à l'air et à l'eau



TUB PLA

Conduits et accessoires PVC rigide Extra plat Léger / installation facile Faibles pertes de charges Nouvelle dimension : 40 x 110 mm





1 produit installé toutes les 7 secondes dans le monde

Avenue de la Côte Vermeille - 66300 THUIR 04 68 53 02 60 www.solerpalau.fr